

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 4 mars 2022

## **Des initiatives mises en place à Strasbourg pour venir en aide à la population ukrainienne**

Le 24 février 2022, la Russie a déclenché une guerre en Ukraine, faisant des milliers de victimes et provoquant l'exode de plus d'un million de personnes vers les pays limitrophes. Les besoins humanitaires sont considérables.

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, capitale européenne des droits humains et de la démocratie témoignent de leur solidarité avec les Ukrainiennes et les Ukrainiens et leur apportent un soutien en Ukraine et sur le territoire.

En lien avec l'État, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace (CEA), et aux côtés des associations franco-ukrainiennes, des acteurs de la solidarité, des associations caritatives, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont constitué une cellule de coordination de soutien à l'Ukraine de manière à répondre au plus près des besoins de la population ukrainienne.

Dans un formidable élan de solidarité, de nombreux habitants-es des collectivités se sont également manifesté-es et souhaitent s'engager pour venir en aide à la population ukrainienne. Les modalités de ces aides des citoyens-nes sont détaillées ci-dessous.

### **Comment venir en aide à l'Ukraine ?**

- Aide financière :

**L'aide financière reste actuellement prioritaire.** L'État, l'association des maires de France et la Protection civile unissent leurs efforts pour venir en aide à l'Ukraine.

Les dons peuvent s'effectuer sur le site de la Protection civile : [don.protection-civile.org](https://don.protection-civile.org) ou par virement au :

IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 - BIC : CMCIFR2A  
Titulaire : FNPC Tour Essor 14 Rue Scandicci 93500 Pantin

- Dons en nature :

Ces dons pourront être déposés dans les mairies de quartier à Strasbourg, à partir de lundi 7 mars et aux horaires habituels d'ouverture.

Le matériel collecté sera acheminé jusqu'en Ukraine par la Protection civile, en relation avec l'État et les collectivités.

**La liste du matériel à collecter est disponible sur [amf.asso.fr](http://amf.asso.fr) sachant que les vêtements ne sont plus acceptés actuellement.**

En raison de la multiplication des initiatives et de la possible apparition de fraudes, il est conseillé de se renseigner auprès des sites officiels des collectivités et des associations avant de faire un don.

- Accueil des Ukrainien-nes et bénévolat :

L'accueil des réfugiés ukrainiens est organisé et coordonné par la préfecture du Bas-Rhin en lien avec les collectivités. La Ville de Strasbourg s'engage à accueillir et secourir les Ukrainiens-nes qui cherchent refuge en France, comme les réfugié-es en provenance d'autres pays et régions, et victimes notamment de conflits armés. Un cadre partenarial est en cours d'élaboration entre les institutions et les associations.

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg sont en train de recenser les lieux qui peuvent accueillir des personnes fuyant l'Ukraine. Les personnes en capacité d'accueillir chez elles des personnes seules ou des familles peuvent se signaler à l'adresse suivante [solidarite.ukraine@strasbourg.eu](mailto:solidarite.ukraine@strasbourg.eu).

Les personnes souhaitant donner un peu de leur temps et aider les associations peuvent également écrire à [solidarite.ukraine@strasbourg.eu](mailto:solidarite.ukraine@strasbourg.eu).

Ces informations seront mises à jour au fur et mesure de l'évolution de la situation et des besoins sur le site [strasbourg.eu/ukraine](http://strasbourg.eu/ukraine)